



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 constructions certifiées bois suisse dans l'Ouest vaudois : Félicitations aux maîtres de l'ouvrage et entreprises bois exemplaires.

Nyon, le 13 novembre 2015

Le programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a lancé un appel à tous les charpentiers, ainsi qu'à toutes les communes de l'Ouest vaudois, leur proposant d'annoncer des objets construits en bois suisse. L'action a rempli ses promesses et 12 objets se sont vu décerner le certificat COBS*. Félicitations aux maîtres de l'ouvrage et entreprises de la filière bois exemplaires qui s'engagent ainsi concrètement pour la valorisation d'une ressource durable et pour la filière bois régionale. La diversité des objets présentés illustre les nombreuses possibilités de construire en bois suisse.

Le lien entre la ressource, bien présente dans l'Ouest vaudois et les constructions bois semble naturel et évident. Pourtant, la mise en œuvre de bois suisse dans les ouvrages privés ou publics représente un défi. Alors que pour les denrées alimentaires la provenance est un critère important, le réflexe de questionner l'origine du bois n'est pas encore acquis. Le bois suisse souffre de plus de la concurrence des produits lamellés-collés provenant de l'étranger. La levée du taux plancher du franc suisse renforce encore cette pression.

Des avantages indéniables

Les avantages du bois suisse sont pourtant indéniables. Cette matière première renouvelable est produite localement et participe à l'entretien régulier de nos forêts. Sa transformation régionale favorise le maintien du savoir-faire et des emplois locaux de la filière et stimule l'innovation.

L'entreprise bois est un maillon important dans la filière bois. Les charpentiers proposent des solutions constructives et se placent dans une position déterminante pour le choix des fournisseurs du matériel bois dont ils auront besoin. C'est pour cette raison que la sensibilisation des entreprises bois est une priorité du programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois.

12 objets certifiés

Un appel aux entreprises bois et aux communes de la région de l'Ouest vaudois a été lancé proposant d'annoncer les objets construits en bois suisse en vue de les faire certifier. 12 objets annoncés par des entreprises bois, des maîtres de l'ouvrage ou des bureaux d'ingénieurs bois ont reçu la certification COBS. Comme le montre la liste des ouvrages annexée, les objets sont d'une grande diversité (bâtiments publics, villas, équipements extérieurs, charpentes en bois massif ou collé, etc.). Les quantités de bois mis en œuvre vont d'une dizaine de m³ à plus de 800m³ par objet. Quel que soit le type d'objet réalisé, la quantité et la qualité de bois mis en œuvre, les objets certifiés démontrent que la filière courte est réalisable à condition d'en exprimer la demande en tant que maître de l'ouvrage et de trouver une entreprise bois qui y soit sensible.

1800 m³ de bois suisse mis en œuvre : un bravo enthousiaste !

L'annonce et la certification COBS de ces objets est très réjouissante. Elle démontre un intérêt grandissant pour la filière régionale pour la ressource bois. Félicitations aux maîtres de l'ouvrage et aux entreprises de la filière bois impliquées pour leur engagement concret pour la valorisation d'une ressource durable et suisse. D'autres objets construits en bois suisse dans l'Ouest vaudois peuvent être annoncés sous www.bois-durable.ch.

Contacts médias

- **Nathalie Etter**, répondante du programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois, responsable lieux de vie au Conseil régional du district de Nyon (022 361 23 24 ; n.etter@regionyon.ch)
- **Christiane Maillefer**, chargée du programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois (022 361 23 24 ou 079 377 21 26; info@bois-durable.ch)

En images

Des photos des objets peuvent être obtenues en haute définition sous www.bois-durable.ch/telechargements (utilisateur : **presse** ; mot de passe : **12objets**)
Les photos sont libres de droits pour une utilisation dans le cadre du présent communiqué de presse avec les crédits photographiques indiqués.

Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois

Le programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a été lancé en 2013. Il mobilise acteurs publics et privés. Ce sont les organisations professionnelles : La Forestière, Lignum Vaud, la Chambre des bois de l'Ouest Vaudois; trois régions vaudoises : les districts de Morges, de Nyon et la Vallée de Joux, et les Départements cantonaux de l'économie et la Direction générale de l'environnement. La raison: le bois gagne du terrain dans le domaine de la construction, la part de bois suisse diminue au profit des produits étrangers. Ce constat couplé à la disparition des scieries régionales a incité ces groupements professionnels et politiques à se mobiliser.

Certificat COBS

Le Certificat d'origine bois Suisse (COBS) existe depuis 2010. Il permet d'attester la provenance suisse du bois. Le certificat peut être attribué à une entreprise, une ligne de production ou un objet. Dans chaque cas, une part minimale de 80% du bois doit provenir des forêts suisses.

Annexe au communiqué : 12 objets certifiés bois suisse (COBS) dans le cadre du Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois

Objet, lieu	Maître de l'ouvrage	Entreprise bois ou commune ayant annoncé l'objet
Constructions nouvelles		
Villa privée, Le Sentier	Privé	Berney SA, Le Brassus
Colonie de Carouge, La Rippe	Commune de Carouge	Schaller & fils SA, Gingins
Salle de gymnastique, Bassins	Commune de Bassins	Batineg SA, division bois, Vérenaz/ Commune de Bassins
Déchèterie et centre de voirie, Saint-Prex	Commune de Saint-Prex	Chabloz et partenaires SA, Lausanne (ingénieur bois)/ Commune de Saint-Prex
Hangar agricole, Bogis-Bossey	Privé	Schaller & fils SA, Gingins
Cave viticole, Founex	Frères Dutruy	Schaller & fils SA, Gingins
Charpente de la piscine, Chésereux	Association intercommunale Asse et Boiron	Schaller & fils SA, Gingins
Villa privée, Le Pont	Privé	Charpente Concept, Morges (ingénieur bois) / Aubert Construction Bois Sàrl., Cortaillod
Agrandissements		
Agrandissement d'un immeuble au centre-ville, Nyon	Privé	Schaller & fils SA, Gingins
Reconstructions		
Pont de la Jonction, Aubonne	Arboretum du Vallon de l'Aubonne	Atelier Z, Grancy
Charpente de l'Hôtel-de-Ville, Morges	Commune de Morges	Jotterand charpentier-bâtitseur SA, Rolle
Charpente du chalet d'alpage Potraux, La Rippe	Commune de La Rippe	Schaller & fils SA, Gingins

Annexe Communiqué du 13 novembre 2015 ; 12 objets certifiés bois suisse dans l'Ouest vaudois